

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 45 (1900)
Heft: 9

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous avons soumis la lettre qu'on vient de lire à M. le lieutenant-colonel Fisch.

Notre honorable confrère de la *Monatschrift* reconnaît, en ce qui concerne la marche de la colonne de gauche de la II^e division, qu'il a pu être induit en erreur par l'ordre écrit qui avait prescrit la marche par Liebisdorf. Il a cru que l'ordre avait été exécuté de cette manière. Puisque tel n'a pas été le cas, son observation concernant le manque de décision du commandant de la colonne tombe.

« Quant à l'effet du feu ennemi contre la colonne développée pour l'attaque, ajoute M. le lieutenant-colonel Fisch, je ne trouve pas de raison pour abandonner mon opinion : la position du bataillon de carabiniers n'était pas tenable et un assaut contre Gurmels ne pouvait pas réussir. »

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

A propos des manœuvres. — Un bizarre projet. — Les morts : le colonel Charras, le colonel Berlinger. — Le commandant de la I^{re} division. — Aux fortifications de St-Maurice. — L'artillerie de campagne a-t-elle besoin d'obusiers ?

Nous sommes en pleine période de manœuvres ; mais qu'on se rassure, je ne veux pas empiéter sur la tâche des historiographes qui se chargent de nous en faire connaître les grandes et menues péripéties. Toutefois, il me semble intéressant de relater ici un épisode bien caractéristique des manœuvres que vient de terminer la I^{re} brigade de cavalerie. Le dimanche 26 août, le 1^{er} régiment, cantonné à Courgenay, a assisté à un service divin présidé par un de ses officiers, le premier-lieutenant Burnat. Cet officier est pasteur de l'Eglise libre dans un village du Canton de Vaud. Son discours a été écouté avec le plus grand recueillement, tant par les troupes que par la population accourue pour assister à cette cérémonie.

Un pasteur protestant, un ecclésiastique en charge, en même temps officier de cavalerie, quittant momentanément son ministère de paix, sans y être obligé, pour remplir les devoirs du commandement militaire dont

il est investi, pour s'exercer au métier des armes, et se préparer à défendre la patrie, le fait ne mérite-t-il pas d'être noté ? Ne montre-t-il pas combien profond l'armée, cet instrument de la défense nationale, a plongé ses racines dans le sol suisse. Oh ! le fait n'est pas général, sans doute ; il n'est pas isolé non plus. Je me souviens d'avoir vu, en 1895, sous l'uniforme, un vélocipédiste barbu, pédalant lentement derrière un commandant de bataillon ; c'était un pasteur protestant. Et qui ne connaît ce professeur de théologie qui se faisait un honneur, malgré les hautes fonctions universitaires à lui confiées, d'endosser à chaque période d'instruction l'uniforme du milicien et de remplir, avec la plus scrupuleuse exactitude, les fastidieux devoirs de caporal d'infanterie. Si je cherchais, je trouverais d'autres exemples encore : mais ça suffit. Ne sont-ils pas à l'honneur, tout à la fois, de ceux qui les donnent et des institutions qui les font naître ?

* * *

Un bizarre projet que celui que préconise dans le *Temps* de Paris M. Marcel Monnier : mettre les légations et les étrangers résidant en Chine sous la protection d'une garde suisse. Cette proposition est-elle sérieuse ? On pourrait le croire, étant données la personnalité de l'auteur et l'autorité du journal qui lui donne l'hospitalité de ses colonnes. Cela devient à la mode qu'on propose périodiquement de remettre entre les mains de la Suisse, — qui ne s'en soucie guère, — certaines besognes épineuses. N'a-t-on pas déjà parlé d'elle à propos de complications survenues jadis dans les « Principautés danubiennes » et plus récemment encore lors des affaires de Crète. Ne prenons donc pas ce projet trop au sérieux et n'ayons garde surtout de compromettre notre sécurité internationale en allant nous mêler bénévolement de ce qui ne nous regarde pas.

* * *

Qui se souvient, parmi la jeune génération, du nom du colonel Charras, dont les restes viennent d'être exhumés de l'église de Sainte-Elisabeth, à Bâle, où ils reposaient, pour être transférés à Thann en Alsace, dans le caveau de la famille Kestner, dont il avait épousé une fille. Il fut un des adversaires du second empire ; ce qui, au point de vue militaire, sauvera son nom de l'oubli, ce n'est ni son action politique, ni les commandements qu'il exerça, ni l'intérim du ministère de la guerre, qu'il géra temporairement en 1848, mais sa lutte contre la romanesque légende napoléonienne créée par Thiers, et surtout son *Histoire de Waterloo*, qui a puissamment contribué à l'ébranler.

* * *

La mort, en frappant le colonel Berlinger, n'a pas atteint directement l'armée suisse, puisque des motifs impérieux de santé avaient contraint cet officier à renoncer au commandement du II^e corps d'armée dès la fin

de l'année 1898. Toutefois, elle a eu un retentissement considérable dans ses rangs, car il y avait servi avec la plus rare distinction et y a laissé des souvenirs ineffaçables.

Entré dans la milice, comme fantassin, en 1861, Berlinger était lieutenant en 1862; en 1865, il entre dans l'ancien « état-major fédéral », et en 1870, lors de l'occupation des frontières, il était major; c'est avec ce grade qu'il passa, en 1875, lors de la réorganisation militaire, dans le corps d'état-major général. Dès lors, son avancement fut rapide: en 1876, il commande un régiment d'infanterie; en 1880, il est promu colonel et investi du commandement de la XIII^e brigade d'infanterie, à la tête de laquelle il se distingue aux manœuvres de 1887; en 1888, il prend le commandement de la VII^e division après la retraite du colonel-divisionnaire Vœgeli-Bodmer; il la dirige aux manœuvres de la vallée de la Thur, contre la VI^e division, en 1891, et, en 1895, il est appelé à succéder au colonel Feiss, qui venait de mourir, dans le commandement du II^e corps d'armée.

Mais la maladie qui devait le terrasser l'avait déjà saisi; il ne put en diriger les manœuvres en 1897 et fut remplacé provisoirement par le colonel Keller, chef du bureau d'état-major. Enfin, en 1898, il se voyait contraint de donner sa démission.

Il n'y a à son sujet aucune note discordante; de toutes parts on loue les éminentes capacités militaires qu'il possédait; on se plaisait à voir en lui un des chefs comprenant le mieux le soldat suisse et sachant exercer sur lui l'influence décisive que seuls possèdent les meneurs d'hommes. « C'était, écrit la *Gazette de Thurgovie*, une complète nature de soldat; il avait saisi mieux que personne l'art si difficile de mener une armée de milices et d'inspirer au soldat, avec la joie du service, une complète confiance en son chef. Berlinger était un de ces hommes qui peuvent exiger des troupes les plus grands efforts sans qu'elles songent à faire entendre la moindre plainte. Cela fut en particulier le cas à la VII^e division. On se souvient avec quelle habileté et avec quel succès il la commanda aux manœuvres de 1891; des journaux militaires étrangers se sont plu à reconnaître, à l'époque, les talents stratégiques que Berlinger avait montrés. »

En disant le dernier adieu au camarade qui est entré dans l'éternel repos, faisons des vœux pour que la race des officiers de la trempe et du caractère de Berlinger se perpétue dans notre armée.

* * *

La I^{re} division attend toujours le divisionnaire promis. Quand ces lignes paraîtront, sera-t-il nommé? Mystère. Dès le mois de juin, on avait annoncé comme décidée la permutation du colonel-divisionnaire Secretan de la II^e à la I^{re} division et son remplacement à la tête de la II^e par le colonel-brigadier Will ou par le colonel-brigadier Jean de Watteville; plutôt par le premier. Puis tout s'est assoupi; aucune nomination n'a été faite; les gens

les mieux renseignés d'ordinaire disent ne rien savoir; on parle, vaguement, de candidatures nouvelles et de nouvelles combinaisons. Mais que peut-il bien y avoir de si grave pour ajourner d'une manière aussi insolite cette nomination? Il est tout à fait exceptionnel qu'un commandement aussi important reste aussi longtemps vacant.

* * *

Les constructions continuent à marcher grand train aux fortifications de St-Maurice; à chaque nouvelle visite que l'on fait aux forts, on voit « s'élever » des bâtiments neufs. « S'élever » est un euphémisme, un grand nombre des travaux étant exécutés en sous-sol. C'est ainsi qu'on est actuellement très occupé à la construction des logements casematés de Savatan, de Dailly et de l'Aiguille, pour lesquels un crédit de 800 000 fr. a été voté il y a deux ans. Les excavations dans le rocher sont près d'être terminées, et l'on construit dans ce moment les revêtements intérieurs en maçonnerie, dont on avait cru à l'origine pouvoir se passer. Ces revêtements assurent la solidité des voûtes et donneront à ces locaux une salubrité meilleure, indispensable à des logements occupés par les troupes aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

Sous l'habile et intelligente direction du chef du génie des fortifications, le lieutenant-colonel Rebold, les travaux sont menés très rapidement. D'ingénieuses dispositions ont été prises pour l'enlèvement des déblais et l'apport des matériaux. L'entreprise est directement entre les mains de l'Administration militaire, à l'exclusion de tout entrepreneur civil; on évite de la sorte les forfaits très élevés que demandent les constructeurs civils pour parer aux surprises de l'excavation dans le roc, et l'on se réserve en même temps la faculté d'introduire, aux cours des travaux, les modifications rendues nécessaires par la nature de la roche ou l'avancement des galeries.

Outre les logements casematés, on met la dernière main aux bâtiments destinés aux séchoirs, bains et réfectoires de Dailly et à celui de l'Aiguille. La salie des douches du casernement de Dailly est fort bien comprise. Rien n'y manque: vestiaire, grande salle de vingt places où, sous un double jet, vingt hommes peuvent se doucher en même temps, eau chaude et eau froide. Pour les officiers, deux cabines de bains et deux de douches. Bref, une installation qui, à elle seule, donnerait envie de prendre du service à Dailly et fait contraste avec le manque total ou la défectuosité de ces locaux dans d'autres casernes.

Les installations n'étaient toutefois pas assez avancées pour que les officiers qui viennent de prendre part au Cours tactique du mois d'août puissent déjà en profiter. Ceux-ci, sous la direction du commandant des fortifications, M. le colonel Geilinger, ont, pendant quinze jours, beaucoup couru la montagne dans le voisinage des forts, étudiant le terrain et pré-

parant la défense jusque dans ses moindres détails. Du reste, avec leur commandant, ils ne resteront pas inactifs et auront à grimper ferme. Le colonel est de ceux qui ne craignent ni la marche, ni l'équitation. Nous l'avons rencontré à Anzeindaz la veille du jour d'entrée au service. Il arrivait à cheval d'une reconnaissance au Pas de Cheville. La veille, il avait parcouru, sans entraînement préalable, 70 kilomètres à cheval. A Anzeindaz, il renvoie son cheval aux Plans et part allègrement à deux heures de l'après-midi pour escalader les Diablerets. Il arrive au milieu de la nuit aux Plans et gagne le lendemain matin de bonne heure Dailly par la Croix de Javernaz. Bien des jeunes n'en feraient pas autant.

* * *

Dans une conférence tenue le 17 juin dernier aux officiers de Zurich, le colonel Wille a cherché à répondre à cette question : *L'artillerie de campagne a-t-elle besoin d'obusiers?* Il avait déjà effleuré ce sujet dans un de ses précédents exposés, en 1898, sur « L'artillerie dans le combat de l'avenir », sans l'avoir cependant examiné aussi à fond qu'il ne l'a fait cette année. Il montrait alors comme quoi l'artillerie allemande en 1870 n'avait pas eu besoin de pièces à tir courbe et de canons de calibres différents pour venir à bout de la tâche qui lui avait été dévolue et comment la plupart des campagnes victorieuses fournissaient par expérience la preuve de l'obligation de simplifier l'armement.

Depuis la campagne de 1870, aucune guerre n'est venue prouver la nécessité d'introduire un canon d'un genre nouveau, attendu que, pour formuler un jugement précis, on ne peut se baser sur les opérations des armées imparfaites (ou d'adversaires à effectifs très disproportionnés) qui sont venues aux prises dans les trente dernières années. Comme toujours après une longue période de paix, on a cherché dans la modification des procédés techniques, dans la complication du mécanisme de guerre, dans les transformations incessantes de la tactique, les perfectionnements qui devaient conduire à la victoire.

J'admets sans autre, dit le colonel Wille, qu'on ne se fonde pas sur des expériences de guerre pour établir, d'après la tactique, la nécessité d'un canon à tir courbe dans la guerre de campagne et pour démontrer son utilité.

Des considérations spéculatives sur la façon dont se dérouleront les batailles et les guerres futures ont seules pu conduire à la conviction que l'introduction de batteries à tir courbe comme *organes* intégrants de l'armée de *campagne* deviendrait un élément de succès dans des opérations de campagne ou dans une guerre de rencontre.

Le conférencier souligne les mots des *organes* intégrants et d'obusiers de *campagne*, attendu que, selon les idées allemandes, c'est bien comme tels que s'emploient en Allemagne les batteries d'obusiers de campagne.

Ces batteries servent d'après les règlements aux trois destinations suivantes :

1. Battre les troupes ennemies derrière des abris et démolir ces abris eux-mêmes.

2. Battre les rassemblements de troupes ennemies qui se couvrent contre le tir tendu par les formes du terrain.

3. Battre les buts découverts ordinaires de la guerre de campagne.

Relativement au premier point, le conférencier examine si les « positions » dans la guerre de campagne ont toute l'importance qu'on leur attribue et que paraît leur conférer le perfectionnement de l'armement moderne. D'autre part, si l'armement s'est perfectionné, l'armée elle-même, les aptitudes des soldats, les capacités des chefs, ont aussi progressé et ont fourni à l'attaquant une liberté plus grande pour l'offensive. Aussi, au lieu d'aborder l'ennemi dans sa position défensive, il manœuvrera de façon à la lui faire abandonner, à la « Herausmanövreren » comme le dit si bien cette expression qui n'a pas son équivalent en français. Le « Herausmanövreren » est d'ailleurs facilité à l'assaillant par la plus grande portée et la meilleure précision des armes nouvelles qui obligent le défenseur à des mouvements plus étendus et à un éparpillement de ses forces pour faire face aux mouvements entrepris contre ses flancs. De ces considérations et d'autres moins importantes, que le conférencier met également en évidence, il résulte que les combats contre des positions préparées ne se présenteront à l'avenir probablement pas plus souvent que dans les campagnes de 1866 et de 1870 et qu'elles continueront à rester l'*exception*. A quoi bon pour ces cas spéciaux créer des engins particuliers et des subdivisions spéciales de l'artillerie de campagne ?

Voyons le second point : le bombardement des troupes en ordre serrées, masquées par des plis du terrain. Tout d'abord, dit le colonel Wille, des troupes couvertes, en formation de rassemblement, ne sont pas dangereuses : elles ne tirent pas. Elles ne commencent à le devenir que lorsqu'elles sortent de leurs positions abritées pour se porter au combat ; c'est à leur sortie qu'il convient de les couvrir de feux.

Pour atteindre des troupes dans une position abritée, il importe de connaître *exactement* leur emplacement et d'être en mesure de régler son tir, par conséquent d'observer les touchés. Cette observation est extrêmement difficile sinon impossible, les ballons ne sont pas toujours là pour fournir cette indication, et la cavalerie donnera rarement sur l'ennemi des renseignements assez précis et assez détaillés pour qu'un commandant d'artillerie risque de gaspiller ses munitions d'après des données aussi peu sûres. Les rapports de cavalerie n'indiquent généralement que la *région* où se trouvent les rassemblements, rarement le *point précis* qu'ils occupent.

Venons-en au troisième point de l'emploi de l'obusier de campagne : battre les buts découverts ordinaires de la guerre de campagne. Ce but est parfaitement atteint par la pièce de campagne, surtout aux grandes dis-

tances. Mais il est certain que le perfectionnement incessant des pièces de campagne, leur précision, la tension de leur trajectoire ont spécialisé et rendu plus difficile l'emploi du canon de campagne actuel. Il semble au contraire ressortir que

... l'artillerie de campagne, ne demande pas — et ne doit même pas posséder — un canon dont les propriétés dans le tir tendu soient poussées à un tel point de perfection qu'on sente le besoin de la compléter au moyen d'un obusier.

La guerre d'opérations démontre au contraire que l'artillerie n'exige qu'un seul genre de pièce, et que celle-ci ne doit pas être d'un modèle trop perfectionné pour s'adapter à toutes les exigences du champ de bataille.

L'obusier appartient au parc de l'artillerie de position. S'il se présente des circonstances où on en ait emploi dans la guerre de campagne, on disposera toujours d'un temps largement suffisant pour faire avancer le parc. Il n'est en conséquence pas indispensable de subordonner les propriétés de l'obusier aux conditions de légèreté et de roulement qu'on exige des pièces de campagne.

Telles sont quelques-unes des considérations du colonel Wille. Contraires aux opinions habituellement en cours dans les temps présents et émanant d'un officier qui a appartenu à l'artillerie et fait partie de la Commission de l'obusier de campagne, elles sont pour le moins suggestives. Nous avons tenu à les signaler. Les officiers que la question intéresse trouveront du reste dans la livraison de juillet de la *Zeitschrift für Artillerie und Genie* le compte rendu détaillé de l'exposé du conférencier de Zurich.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Troupes de renfort du corps expéditionnaire de Chine ; son effectif total. — Les manœuvres impériales en Poméranie. — Manœuvres combinées du XVI^e corps à Metz. — La nouvelle *Instruction de tir pour l'artillerie à pied*. — Les livres. — Une rectification.

Comme je vous le faisais prévoir dans ma chronique du mois d'août (p. 589), il a été indispensable d'envoyer en Chine des troupes de renfort pour le corps expéditionnaire. On a ajouté un 5^e régiment d'infanterie de l'Asie orientale, à 2 bataillons, sous le commandement du colonel v. Rohrscheidt, et un 6^e régiment qui est commandé par le colonel bavarois Grüber.

Ces deux régiments ne sont pas encore embrigadés. On a formé une compagnie de chasseurs, un 4^e escadron du régiment de cavalerie et un 3^e groupe du régiment d'artillerie de campagne à 4 batteries¹, dont une

¹ Dans la chronique d'août, page 587, il y a une erreur : on a créé un régiment d'artillerie de campagne qui est composé de 2 groupes à 4 batteries, etc.

d'obusiers et deux de montagne, et une demi-colonne légère de munition d'obusiers, une 2^e batterie d'obusiers de campagne lourds (nouvelle expression pour les obusiers de 15 cm. de l'artillerie lourde des armées de campagne... en conséquence un « avancement » pour ces pièces que la *Gazette de Voss* avait désignées indispensables pour la prise de Pékin).

Les deux batteries d'obusiers de 15 cm. formeront un bataillon. Le bataillon de pionniers aura une 3^e compagnie, on créera l'état-major d'un bataillon de chemin de fer et une 2^e et 3^e compagnie d'ouvriers de chemin de fer (*Eisenbahn-Bau-Kompagnie*).

Pour le ravitaillement en munitions 3 colonnes : la 2^e d'artillerie, la 2^e d'infanterie et la 2^e de munitions de l'obusier lourd de campagne. Ajoutez encore la 3^e colonne de subsistance et les hôpitaux de campagne nos 5 et 6, en outre les 4 compagnies (9^{es}) des régiments d'infanterie nos 1 à 4 qui seront une espèce de dépôt (*Ersatzkompagnien*).

Au ministère de la guerre, on a formé une section (*Abtheilung*) de l'Asie orientale provisoire dont le chef est le major Gayer. La 1^{re} brigade d'infanterie de l'Asie orientale sera commandée par le major-général v. Trotha.

Vous avez appris que l'Empire allemand a désigné le feldmaréchal comte Waldersee au commandement en chef des troupes alliées en Chine. Je m'abstiens de toute remarque politique sur cette nomination, pourtant il convient de dire que si la tâche de ce général n'est pas exclusivement militaire, mais qu'elle touche à la diplomatie, Waldersee a prouvé déjà en 1870-71, comme simple lieutenant-colonel, à diverses reprises, qu'il a toutes les qualités requises pour ce double rôle. Du reste, les lecteurs de mes chroniques sont suffisamment informés sur le passé de Waldersee, militaire et diplomate. L'état-major du feldmaréchal compte une quantité considérable de personnes qui ont été déjà en rapport avec leur nouveau chef : son chef d'état-major est le major-général v. Gross dit v. Schwarzhoff, son quartier-maître principal le major-général v. Gayl, autrefois chef d'état-major du IX^e corps d'armée lorsque Waldersee en était le général commandant. Aux manœuvres impériales de 1896, où Waldersee commandait une petite armée (2 corps et 1 division de cavalerie), il avait conservé Gayl comme chef d'état-major quoique celui-ci ne fût que lieutenant-colonel. Parmi les officiers d'état-major se trouve le colonel York v. Wardenburg, chef de la section russe au grand état-major. L'aide de camp personnel est le capitaine Wilberg (artillerie de campagne) qui appartenait à la 3^e inspection d'armée dont Waldersee est le chef ; en outre, il a neuf aides de camp, un commandant du quartier-général, une escorte (*Stabwache*) et toute une kyrielle d'employés.

Je dois ajouter que pour les troupes de complément on a admis également des hommes de la réserve et de la landwehr, dont beaucoup ont spontanément offert leurs services.

La force totale du corps expéditionnaire s'élèvera à 14 bataillons d'infanterie (y compris 2 de marine), 1 compagnie de chasseurs, 7 batteries montées (canons M. 96), 3 d'obusiers légers, 2 de montagne, 2 d'obusiers lourds, en somme 14 batteries ou 80 pièces, en outre 4 pièces du corps de débarquement, 3 compagnies de pionniers, 3 d'ouvriers de chemin de fer, etc. Y compris le corps de débarquement de 300 hommes, le corps expéditionnaire comptera 21 000 hommes; il sera ainsi plus fort qu'une division d'infanterie. Les pièces de montagne ont les mêmes munitions que les canons 96, ce qui est un fait nouveau chez nous.

* * *

Les *manœuvres impériales* en Poméranie commenceront le 10 septembre et finiront le 14. Le quartier-général de l'Empereur et la direction des manœuvres résideront à Stettin, capitale de la province, où se tiendra le 8 la grande revue du II^e corps d'armée, celle du corps de la garde ayant eu lieu à Berlin le 1^{er} septembre. Le corps de la garde a été mis en route le 3 septembre. Le théâtre de la guerre sera formé par la rive gauche (ou orientale) de l'Oder. Cette fois-ci peu nombreux seront les souverains qui assisteront aux manœuvres; celles-ci auront un caractère exclusivement militaire. Les représentants de la presse prendront quartier à Stettin et auront la faculté de profiter des trains de la direction des manœuvres pour se rendre dans le terrain. On leur donnera des informations encore plus étendues que dans les dernières manœuvres. — Il a fallu apporter quelques modifications pour la cavalerie, 2 régiments étant éprouvés par une épizootie chevaline. Trois officiers français, chargés d'une mission spéciale, assisteront aux manœuvres: le général de brigade Michal, le colonel Silvestre (autrefois attaché militaire à Berlin), et le major de Chazelles. C'est la première fois, depuis 1886, à ce qu'on me dit, qu'une délégation de France se rend à nos grandes manœuvres.

* * *

Le XVI^e corps d'armée à Metz a exécuté, pendant la seconde moitié d'août, ses manœuvres d'attaque de positions de campagne fortifiées (voir chronique du mois de mars, page 213). Trois bataillons de batteries lourdes de campagne y ont participé: 2 bataillons d'obusiers de 15 cm. à 3 batteries de 4 pièces et 1 bataillon de mortiers de 25 cm. avec 1 batterie de 4 pièces. Les régiments d'artillerie à pied nos 8 et 12 et le 2^e régiment bavarois ont fourni ces 3 bataillons. Pour l'infanterie, 4 régiments ou 12 bataillons ont pris part à l'attaque, 2 régiments formaient l'infanterie de la défense. Les manœuvres ont eu lieu sur la rive droite de la Moselle, on a attaqué le front sud où se trouvait une position avancée sur la hauteur du Haut Guénot. L'attaque a parfaitement réussi. Le défenseur a dû abandonner sa position avancée ensuite du feu de l'artillerie lourde. Les manœuvres se sont terminées par l'assaut d'un fort détaché du front méridional. On

n'a tiré du reste qu'à blanc. Un autre corps d'armée, le Ve à Posen, je crois, a eu une manœuvre semblable avec tir réel.

* * *

Je puis vous faire grâce de l'avancement ordinaire du mois d'août ; il a été insignifiant dans les hauts grades. Tout l'intérêt s'est porté sur les formations pour l'expédition en Chine. — Dix généraux en retraite purent fêter le jour où ils sont entrés au service il y a soixante ans ; vous voyez que nos vieux généraux jouissent d'une constitution bien solide.

L'armement de notre infanterie avec le nouveau fusil 98 dont est munie toute l'infanterie du corps expéditionnaire, doit être accéléré également pour les troupes qui restent dans la mère-patrie. On parle de nouveau d'essais dans quelques corps de troupes avec un fusil de 6 mm. — Je n'y crois pas, au moins on attendra les expériences qu'on aura faites en Chine pour les blessures produites par les balles des fusils à calibre réduit.

* * *

Ma dernière chronique parlait de la prochaine apparition d'un nouveau *Règlement pour l'Artillerie lourde de campagne*. En définitive, ce règlement ne sera pas publié en librairie. Les troupes seules le recevront. Mais, ce qui peut présenter plus d'intérêt pour vous, — on vient de faire paraître (chez Mittler et Sohn) l'*Instruction de tir pour l'Artillerie à pied*. Cette brochure comprend onze chapitres¹ et quelques-uns d'entre eux offrent des indications fort instructives. Laissez-moi en signaler quelques-unes.

Ainsi, pour les objectifs, il y est établi une distinction entre l'attaque de positions défendues par la fortification de campagne, celle de forts d'arrêt ou celle de véritables forteresses. Contre les deux premiers objectifs, les batteries de mortiers peuvent occuper des emplacements qui ne seraient pas complètement reconnus. Dans l'attaque de places fortes, au contraire, il importe de se repérer minutieusement ; on a d'ailleurs le temps de le faire.

Le ballon captif est susceptible de fournir d'utiles renseignements sur les objectifs. Lorsqu'on a pour but une batterie, on développe sa ligne de feu sur un front de 60 à 100 m., et on dirige son tir en premier lieu sur les abris cuirassés, en utilisant, cela va sans dire, le tir plongeant. On s'arrange à détruire tout d'abord la coupole et l'avant-cuirasse et on cherche à démolir le mécanisme-moteur de la coupole. L'observation du feu est effectuée par le capitaine pendant la période de réglage, et on se sert à cet effet des jumelles et d'une lunette. Le téléphone est appelé à rendre d'incontestables services surtout si l'observateur est placé en dehors de la batterie et à une certaine distance de celle-ci.

¹ Situation générale du combat, reconnaissance des objectifs, estimation des distances, observation, préparation de la batterie au tir, notes auxiliaires de tir, vitesse et répartition du tir, effet du tir des pièces, le tir de batterie, le tir dans le cadre du bataillon

La vitesse du feu dépend en premier lieu du réglage du tir, de la facilité à observer les coups, ainsi que la situation du combat. D'habitude, on emploie un feu passant d'une aile à l'autre de la batterie ; exceptionnellement, pour le tir accéléré, le feu par pièce. Il est également prévu que l'on puisse, dans certains cas, tirer un feu de salve.

Contre les objectifs « couverts », on utilise de préférence un tir sous des angles de 30 degrés ; si, au contraire, on recherche un grand effet de pénétration, on choisira des angles de 60 degrés. Il n'est pas avantageux de tirer avec des angles compris entre 35 et 55 degrés. Les obus ordinaires sont tirés avec des fusées à percussion, les obus brisants avec fusées à temps. Si on demande une grande force de pénétration, c'est à la fusée « retardée » qu'on aura recours. Dans le tir à shrapnels, on utilisera de préférence la fusée à temps. Lorsque l'observation des coups est difficile, ou si elle n'est pas possible, par exemple lorsqu'on en sera réduit à diriger son feu d'après la carte seulement, le tir échelonné est autorisé. Contre les ballons captifs, on fait usage du tir de plein fouet à shrapnels ou à obus brisants. Les ouvrages cuirassés sont les objectifs des mortiers, les canons ne sont employés que contre les buts découverts.

* * *

— Les écrivains militaires ont fortement « donné » ces derniers temps. Les opérations de Chine n'ont pas été pour rien d'ailleurs dans cette éclosion d'ouvrages de tout genre. Elles nous ont fourni *Les guerres de Chine depuis 1840 et ses forces militaires aujourd'hui*, puis *L'armée et la flotte de la Chine*. Les artilleurs, eux, trouveront leur compte dans une récente publication du général de Hoffbauer, sorte de testament militaire de l'officier si distingué qui fut en dernier lieu inspecteur de l'artillerie de campagne. Cet ouvrage a pour titre : *Le développement de l'emploi en masse de l'artillerie de campagne et du tir en grandes unités de l'artillerie en Prusse*. Ses idées sont des plus suggestives. Je vous recommande ce volume.

Le général v. Schlichting a publié à son tour un parallèle entre deux grands chefs d'armée : *Moltke et Benedek*. Très instructif, surtout venant de la plume d'un officier qui connaît à fond la grande tactique.

L'infatigable v. Stavenhagen édite une troisième édition de son *Traité de fortification (Gründriss der Befestigungslehre) pour officiers de toutes armes*. Un autre abondant écrivain, le major Kunz, vient à son tour de publier une nouvelle édition de ses *1736 Thèmes pour travaux d'hiver ou pour conférences puisés dans l'histoire de la guerre moderne*.

Le comte York de Wartenbourg nous donne *Dernière Publication en paroles et images sur Bismark (Bismark's aeussere Erscheinung in Wort und Bild)*, série de 90 portraits sur l'éminent homme d'Etat, sur lequel il semblait qu'on avait tout dit. Moltke trouve également un admirateur et un écrivain en la personne du général v. Schmidt : *Unser Moltke*.

Tous les ouvrages que je viens de citer sortent de chez Mittler et Sohn ; je vous fais grâce de quelques brochures de moindre importance dont il faudrait aussi parler ; elles allongeraient trop ma chronique.

Veuillez, en finissant, m'accorder une petite rectification. Un entrefilet paru sans doute en retard à la fin de ma chronique d'août et dont je ne revendique pas la paternité, citait le général v. Meerscheidt comme encore à la tête du XV^e corps, ce n'était plus le cas à cette époque. En outre, les deux corps d'armée, XV^e et XVI^e corps, ne présentent, réunis, qu'un contingent de 40 000 hommes tout au plus en temps de paix. Vous leur avez attribué un effectif plus élevé.

CHRONIQUE ANGLAISE

La guerre en Chine.

De nouveau les Chinois font parler d'eux, à la fin de ce siècle dans le courant duquel ils ont déjà, à maintes reprises, subi l'envahissement d'armées étrangères. Est-ce que l'on aboutira cette fois à une solution définitive, ou n'est-ce qu'une expédition comme les autres où l'on se contentera de promesses que les Célestes n'ont pas l'habitude de tenir ? Pourtant, cette fois, l'Europe entière, les Etats-Unis et le Japon, tous envoient des soldats et des généraux, personne ne veut être absent quand le moment des répartitions sera venu. Certes il est profondément instructif d'assister à cet accord des puissances, qui, après avoir pendant de longues années essayé d'introduire la civilisation moderne dans le vieux monde chinois, s'étonnent à juste titre que l'on ne leur en soit pas reconnaissant, et avec une touchante unanimité tiennent à faire voir une des plus belles manifestations de cette civilisation. Après les missionnaires de différentes confessions, après l'opium et d'autres bonnes choses, ils montrent aux Chinois une assemblée de créanciers avant faillite. Et ces pauvres diables ne sont pas du tout émerveillés ; n'ayant pas la force, ils ont recours à la ruse, et on leur en veut comme si la politique européenne était une œuvre d'honnêteté. Sans doute, il est inadmissible que l'on permette aux Chinois, qui ont dans le monde entier des représentants diplomatiques, dont la personne et les biens sont inviolables, de massacrer sans raison un ambassadeur, sans compter les simples mortels. Cela mérite un châtement, cela demande des garanties pour l'avenir, et la tâche des puissances n'est pas facile, quelque désintéressées qu'on puisse les souhaiter.

Il y a plus de trois mois que les hostilités ont commencé. Le soulèvement des Boxers contre les étrangers, qui a éclaté dans le courant d'avril,

ne peut guère être considéré comme un mouvement spontané de cette secte, mais paraît plutôt avoir été préparé lentement et s'être dévoilé lorsque les sectaires se sont estimés assez forts pour agir et pour entraîner avec eux le gouvernement chinois. On se souvient de l'assassinat de l'ambassadeur allemand, de l'attaque et du siège des légations, que pendant de longs jours on crut perdues. C'est alors qu'au commencement de juin les amiraux des puissances étrangères débarquèrent leurs compagnies de débarquement pour envoyer des secours soit à Tien-Tsin, soit à Pékin. Ces derniers formèrent la première expédition, commandée par l'amiral anglais Seymour et composée d'Anglais, d'Allemands, de Russes, de Français, d'Américains, de Japonais, d'Italiens et d'Autrichiens, au total environ 2000 hommes. Comme on le sait, cette colonne ne put pas arriver à son but, malgré le courage que chacun déploya; les communications par chemin de fer étaient coupées et Tien-Tsin était elle-même assiégée; on dut revenir en arrière.

Dans le Peï-Ho, près de l'embouchure du fleuve, à l'ouest de Ta-Kou, six à sept canonnières des alliés sont en quelque sorte prisonnières, les trois forts de Ta-Kou ne leur permettant pas de sortir.

Au large, les escadres ne leur sont pas de très grand secours, affaiblies qu'elles sont par le départ des compagnies de débarquement. Il s'agit pourtant d'avoir le passage libre, et sans retard, car, pendant qu'on attend, les Chinois se préparent et se fortifient. Si l'on hésite, c'est qu'on a encore peur de représailles à Pékin par le massacre des légations. Enfin, comme le raconte, dans le *Figaro* du 12 août, le commandant de la canonnière française *Lion*, on se décide à agir :

« Dans la journée de samedi, nous avons envoyé un ultimatum au commandant des forts, le sommant de nous les livrer avant deux heures du matin, sans quoi on les prendrait de force; vers onze heures du soir, arrive à bord un officier russe disant que ce Chinois avait très bien pris la chose, attendant seulement pour rendre réponse qu'il eût télégraphié à Tien-Tsin, mais ajoutant qu'il pensait bien qu'il n'y aurait aucune difficulté. Sur ces bonnes paroles, je me retourne de l'autre côté et me rendors, la nuit précédente ayant été un peu agitée. A minuit, un coup de canon, puis deux, puis trois... Le tour est joué. Les Chinois nous rendent réponse avant l'heure. »

Puis le bombardement s'engage, lent d'abord, mais augmentant et se précisant à mesure que le jour paraît, et vers 7 h. 30 le corps de débarquement s'était emparé des trois forts.

Tien-Tsin est de son côté obligée à se mettre en état de défense; depuis la ville chinoise, les forts bombardent les concessions, et il fallut près d'un mois pour les faire taire. Le 26 juin, soit le dixième jour du siège, la colonne Seymour, revenant de son expédition manquée, parvient à pénétrer dans la ville; elle a 210 blessés et 40 tués, et les hommes sont dans

un état lamentable, les Allemands seuls ont encore une tenue présentable. Cependant la situation de Tien-Tsin s'améliore et bientôt le grand arsenal, puis les forts tombent aux mains des alliés. La marche sur Pékin pourra être reprise avec plus de sécurité.

Je ne puis prétendre raconter ici la deuxième expédition sur Pékin, dont chacun a pu lire les progrès dans les dépêches des journaux quotidiens, et qui dans le milieu du mois d'août s'est emparée de la capitale du Céleste Empire et a sauvé les légations d'un danger chaque jour plus pressant.

Je laisse également de côté, pour le moment, l'organisation de la troisième expédition, dont les éléments sont encore en route pour l'Orient et dont la tâche est quelque peu modifiée par la prise de Pékin.

Je ne veux m'attacher aujourd'hui qu'à des considérations spéciales sur les questions de l'habillement, des convois et de la nourriture, questions peut-être secondaires, mais qui n'en ont pas moins joué un rôle considérable dans les dernières expéditions au delà des mers. L'insouciance et l'imprévoyance de certains gouvernements ont été la cause de souffrances et de privations qu'on aurait pu éviter, de pertes de temps et de vies qui n'étaient pas nécessaires.

Pour ne pas étendre outre mesure les limites de cet aperçu, je me bornerai à examiner les mesures prises par les Français et les Allemands.

Une expédition dans le nord de la Chine, à cette époque de l'année, se fera dans des circonstances tout à fait spéciales ; ce n'est pas contre la chaleur des pays tropicaux qu'auront à lutter les soldats jusqu'au mois de mars, mais contre une température extrêmement basse ; on prétend même que pendant les mois les plus froids, elle descend jusqu'à plus de 20° en dessous de zéro. C'est donc le froid qui sera d'abord à redouter et l'on sait qu'il peut être tout autant nuisible que les grandes chaleurs. En France, le ministère de la marine, qui est responsable seul de la santé des troupes expédiées (quoiqu'une bonne partie d'entre elles soient fournies par le ministère de la guerre), a pris des précautions qu'une bonne mère de famille ne désavouerait pas. Les hommes porteront soit la tenue coloniale avec le pantalon de drap, soit la tenue de campagne (2^e brigade) ; ils seront munis de la tente-abri. Chaque demi-section a un filtre au permanganate de potasse, et chaque homme une toile caoutchoutée de 2 mètres de long sur 1^m25 de large, qui est destinée à être étendue sur le sol aux fins de préserver le dormeur de l'humidité. En débarquant en Chine, chaque soldat recevra un gilet de tricot de grosse laine du genre dit « islandais », un caleçon de laine, deux paires de chaussettes de laine, une paire de gros gants, un béret avec passe-montagne, des jambières de laine comme celles des alpins et une grande couverture en laine en plus de la couverture de campement. On expédie en outre à Ta-Kou 500 grandes tentes coniques pour 16 hommes, qu'on utilisera en cas de stationne-

ment. Quant au combustible, pour ne pas trop charger les navires, l'administration de la marine fait entreprendre l'exploitation de grandes forêts aux environs de Tché-Fou. Ajoutons que pour l'été, si la campagne se prolonge jusque-là, chaque homme aura une moustiquaire et un vêtement de toile couleur « khaki ». Tout cela est bien beau, mais il convient de dire qu'on a fait une réserve au sujet de la toile caoutchoutée et des tricots de laine, qu'on donnera « si possible ».

Les soldats allemands s'embarquent dans leur tenue d'hiver, où tout le nécessaire est prévu ; quant aux officiers, voici, d'après le *Progrès militaire*, une liste établie par un officier compétent et prévoyant tout ce qu'ils doivent emporter :

a) Sur le corps : chapeau de paille, vareuse, culottes, grandes bottes à double semelle, cravate, pattes d'épaule (pour l'infanterie avec le numéro du régiment), sabre, dragonne, ceinturon, gants bruns, revolver avec étui, sifflet de signaux avec cordon, poche à cartes avec cartes de correspondance, enveloppes et matériel pour faire des croquis, porte-monnaie de cuir, boussole avec boîte.

b) Comme bagages : vareuse, deux costumes pour pays tropicaux en toile treillis brun clair (couleur khaki), une paire de semelles de bottes, un pantalon de drap, deux casquettes, un casque, deux paires de bottes ou souliers, quatre cravates ou cols noirs d'uniforme, un gilet à manches ou veste de cuir, un paletot, un collet, quatre paires de gants de laine, trois paires de gants de cuir brun, une couverture de campement munie d'un oreiller à air à une de ses extrémités, une moustiquaire, une plaque d'identité avec le nom, un porte-manteau en toile grise imperméable, neuf paires de bas, douze mouchoirs, boîte à poudre insecticide, six costumes blancs d'intérieur en coton, gourde avec courroie, etc., etc.

Si l'on en vient à la question des transports et convois, on trouve les meilleurs renseignements dans l'ordre émanant du ministère de la marine (23 juillet) :

« Afin de diminuer, dans la mesure du possible les fatigues imposées aux troupes, j'ai prescrit que chaque compagnie ou batterie devrait prendre au passage à Saïgon 10 coolies annamites recrutés avec soin par le général commandant en chef en Indo-Chine. Il vous appartiendra d'examiner s'il n'y aurait pas lieu, avant les premiers froids, de remplacer ces indigènes, qui résisteront sans doute mal aux rigueurs de l'hiver, soit par des Japonais, soit par des Chinois de Far-Kien ou de Formose.

» La question des convois sera une des plus difficiles à résoudre, surtout si vous devez vous éloigner du Peï-Ho, ligne d'eau qui est bonne jusqu'à Palikao.

» Les animaux envoyés de France risquent de ne pas vivre longtemps en Chine et seront très éprouvés par cette longue traversée. J'ai donc décidé d'en réduire le nombre dans la mesure du possible, en les limitant

aux chiffres nécessaires pour monter les deux escadrons de cavalerie, atteler les batteries et transporter le matériel du génie. Il faudra, en dehors de cela, pour chaque brigade, environ 100 chevaux ou mulets de selle et 250 mulets de bât pour les outils, cantines médicales, munitions et bagages. Le transport des deux jours de vivres représentant les vivres de sac qui sont indispensables exigera, d'autre part, 180 mulets de bât par brigade, si le transport n'est pas possible par jonques, voitures ou coolies. Enfin, il faut prévoir le transport du parc divisionnaire du génie qui comprend du matériel en caisse du poids de dix tonnes, celui des sections de munitions d'infanterie et d'artillerie, des formations sanitaires, peut-être du matériel d'aérostiers, et enfin des convois administratifs.

» Dans le but de vous permettre de faire face à ces différents besoins, j'ai demandé au ministre des affaires étrangères de bien vouloir faire acheter 3000 chevaux ou mulets en Corée ; d'autre part, un service de remonte a été organisé pour procéder à l'achat d'animaux, soit en Chine, soit au Tonkin.

» Les véhicules qui conviendraient le mieux pour les transports seraient des voitures dans le genre des arabas, mais il n'est possible de s'en procurer qu'un nombre insignifiant en Tunisie ; j'ai donc prescrit l'achat de 450 voitures Lefèvre, qui, dans les terrains plats du nord de la Chine, peuvent rendre de bons services. »

De son côté, le corps expéditionnaire allemand prend avec lui 520 véhicules de toutes sortes pour le transport des munitions, des vivres, pour le service sanitaire, etc. Tout ce matériel, comme du reste tout matériel expédié en Chine par l'Allemagne, est entièrement neuf ; en outre, chaque objet a sa destination particulière indiquée par une inscription précise.

L'importance des convois, déjà considérable dans la moindre opération militaire, l'est encore bien plus dans le pays où les troupes alliées vont combattre. Il faut se représenter que dès novembre le golfe de Pe-Tchi-li sera couvert de glace et que le ravitaillement et l'évacuation ne pourront pas se faire par eau. Quant au pays lui-même, le peu de routes qui existent, leur mauvais état, surtout en hiver, ne sont pas pour rendre facile le ravitaillement des troupes. Depuis la côte, où seront établis les magasins d'approvisionnement, il y a 180 km. jusqu'à Pékin, et comme le chemin de fer ne peut pas tout transporter, il faudra nécessairement un matériel solide et considérable pour les divers convois.

Passons à la question de la nourriture. Les navires allemands emmènent avec eux quelques bœufs vivants, mais c'est surtout de conserves que seront nourries les troupes. La *Batavia*, à elle seule, emporte 170 000 livres de viande conservée dans la glace, ainsi que de la farine et des autres vivres en proportion, puis 50 000 bouteilles d'eau minérale et 4000 tonneaux de bière.

En France, le ministre de la marine semble avoir une confiance absolue

dans les ressources du pays : « Vous utiliserez les ressources locales », dit une instruction complémentaire au général Voyron. Il est à craindre cependant que les Chinois ne cherchent à faire le vide devant les troupes alliées et rendent ainsi impossible d'utiliser les ressources locales. Quant aux pourvoyeurs habituels de bestiaux, les marchands musulmans de Chan-Si, il est probable qu'ils n'en livreront pas volontiers aux envahisseurs. Ils sont, en effet, pour la plupart, plus ou moins affiliés aux Boxers. Il faudra donc se rabattre sur les conserves de viande, quelques inconvénients que puisse en présenter la consommation habituelle. La *France militaire* du 7 août présente une solution à la question en proposant de la viande congelée :

« Il existe des bâtiments qui font le transport en grand de cette denrée de l'Amérique du Sud en Europe. Ils sont aménagés pour cet usage, et déposent, dans certains grands ports, de la viande qui est consommée à l'état frais plus d'un mois après l'abat. Il y aurait peut-être avantage, soit à louer plusieurs de ces bateaux, soit à aménager, sur leur modèle, quelques-uns de nos transports, pour procurer de cette manière de la viande fraîche au corps d'occupation.

» On amènerait aisément cette viande à Takou, d'où des voitures aménagées elles aussi pour la circonstance, la porteraient aux troupes. Cette dernière opération ne présenterait sans doute pas de difficultés sérieuses, puisqu'on se trouverait en hiver.

» Les Anglais ont fait, dans l'Afrique australe, l'essai de ce mode d'alimentation, qui d'ailleurs ne leur a pas réussi ; mais ils ont opéré au plus fort de l'été, loin de la mer, et au moyen de voitures dont l'agencement ne permettait pas d'entretenir la moindre fraîcheur. On comprend que de la viande congelée, sortie des appareils réfrigérants et soumise pendant plusieurs jours à une chaleur torride, n'ait pu se conserver en bon état.

» Les conditions de l'expédition de Chine sont tout différentes, et se présentent comme particulièrement favorables à l'usage de la viande congelée.

» C'est donc une question à étudier. »

Enfin, en fait d'alimentation, il ne faut pas non plus négliger la question de l'eau potable, et là encore je ne puis faire mieux que de citer quelques lignes de la notice sur la Chine publiée le 3 juillet 1900 par le ministre de la marine, M. de Lanessan :

« L'eau potable en Chine est de très mauvaise qualité, c'est un point hors de doute et sur lequel on ne saurait trop insister, en raison de la fréquence et de la gravité des affections intestinales : aussi les Chinois boivent très rarement de l'eau pure et la remplacent par du thé.

» Sur les navires de la division de Chine, on fait exclusivement usage, depuis nombre d'années, d'eau distillée comme eau de boisson, et c'est grâce à ce précepte hygiénique de premier ordre que la santé de nos

équipages ne cesse de se maintenir dans les conditions les plus satisfaisantes.

» Pour un corps expéditionnaire opérant dans ces régions, la question de l'eau de boisson est plus difficile à résoudre : on ne peut fournir aux hommes en colonne de l'eau distillée ni de l'eau stérilisée, produite par des appareils spéciaux qui doivent être réservés pour les hôpitaux et les établissements permanents à terre.

» Tout au plus pourrait-on distribuer aux hommes de l'eau bouillie, et encore la chose serait bien difficile à réaliser dans maintes circonstances.

» Mais le Chinois fait usage comme boisson du thé, et on devra l'imiter et veiller d'une manière toute particulière à ce que les hommes n'usent, comme boisson courante, que de cette infusion qui a l'avantage d'être un aliment d'épargne. Bu chaud ou froid, le thé est une boisson excellente qui n'offre pas d'inconvénients pour ceux qui n'en usent pas avec excès. Le thé chaud désaltère beaucoup mieux qu'une boisson froide, même pendant les chaleurs.

» Pendant les marches, il sera également utile de faire un usage constant de filtres de poche, du système Lapeyrère, au permanganate de potasse ; ces filtres ont l'avantage de débarrasser l'eau d'un grand nombre de ses germes les plus nocifs. Il en sera délivré aux troupes.

» Pour la désinfection des puits toujours contaminés en Chine, l'emploi facile et peu coûteux du permanganate de potasse ou de chaux doit être recommandé. Il suffit de 5 à 10 grammes de permanganate de potasse pour 1 litre d'eau. On l'emploie concurremment avec un mélange d'un quart de charbon de bois pilé et trois quarts de sable fin. Les services administratifs emportent 250 kg. de permanganate de potasse.

» Le soldat devra éviter avec un soin extrême l'usage des alcools si répandus en Chine. Depuis quatre mille ans, les Chinois préparent l'alcool et en font une grande consommation, bien que la tradition prétende que l'auteur de cette découverte ait été mis à mort. Dans le nord de la Chine, on retire du sorgho une eau-de-vie d'autant plus colorée qu'elle est moins pure et qui possède un goût empyreumatique très prononcé ; cette eau-de-vie se vend à un prix des plus minimes (60 à 100 sapèques le litre, soit de 3) à 50 cent.). »

Il me reste encore à donner quelques renseignements sur l'armée chinoise, renseignements encore bien incomplets, mais que je m'efforcerai de compléter à l'occasion.

L'armée chinoise se compose : 1^o des troupes de la bannière verte, 2^o des troupes des bannières, 3^o des troupes de campagne.

Les troupes de la bannière verte, qu'on évalue à environ 450 000 hommes, sont ce qui subsiste des armées chinoises des siècles passés. Actuellement, ce n'est plus guère qu'une sorte de gendarmerie dont disposent les gouverneurs de provinces qui les emploient à faire rentrer les taxes et

les impôts. A côté de cela, leur principale occupation est de fumer de l'opium et de jouer à différents jeux. Leurs armes sont la lance, les arcs et flèches, quelques fusils à mèches, tromblons, etc. Afin de se procurer une source de revenus, les gouverneurs en portent sur le papier beaucoup plus qu'il n'y en a en réalité.

Les troupes des bannières ou des 8 bannières, au nombre d'environ 200 000, sont les descendants des armées mandchoues qui ont envahi la Chine au commencement du XVII^e siècle. Ils forment comme une caste guerrière quoique par le mélange des races ils aient perdu toute ardeur belliqueuse ; ils ne sont plus que des espèces de pensionnaires de l'Etat qui leur donne du riz et de l'argent. Leur armement rappelle celui des troupes de la bannière verte et leur valeur militaire n'est guère au-dessus de la leur, c'est-à-dire peut être considérée comme nulle.

Les troupes de campagne : Lors de l'insurrection des Taïpings en 1850 les gouverneurs de province, voyant l'incapacité des autres armées, se trouvèrent dans l'obligation de faire appel à des volontaires et créèrent chacun pour son compte des armées dont le résidu forme l'armée de campagne. C'est l'armée de la défense ou *Fang-ying*. Depuis quelques années, on s'est beaucoup occupé de leur armement et l'on a dépensé dans ce but des sommes considérables ; ils sont munis de fusils et de canons relativement perfectionnés, quoique fort divers en systèmes et en calibres. Pour leur instruction, on a fait venir des officiers et des sous-officiers de plusieurs pays d'Europe, voire même du Japon. Tien-tsin, Canton, Nankin, Ou-tchang, possèdent à l'heure qu'il est des sortes d'écoles de guerre. On trouve en outre dans la plupart des provinces les *Lien-chün* ou troupes d'instruction, munies d'armes modernes et soigneusement instruites.

Il n'est cependant pas facile de former des soldats avec les éléments dont on dispose en Chine. A côté de l'opposition que les mandarins font à l'armée et du peu de considération dont jouissent officiers et soldats, qui sont regardés comme des mercenaires et rien d'autre, il y a le fait que les Chinois ne sont guère aptes aux manœuvres sur le terrain ; on peut beaucoup exiger d'eux en fait d'exercice proprement dit, grâce à leur sobriété et à leur endurance étonnantes, mais c'est tout ce qu'on en peut tirer. Ils ont peur devant l'inconnu, l'imprévu qu'il y a forcément dans les exercices en campagne.

L'organisation de ces troupes de campagne est rudimentaire : L'infanterie se compose d'unités, qu'on peut comparer aux bataillons européens, fortes de 500 hommes, et la cavalerie d'escadrons de 250 chevaux ; l'artillerie est formée soit en détachements de 2, 4, 6 ou 8 pièces réparties dans les bataillons ou en détachements indépendants de 12 à 16 canons. Il existe en outre un petit nombre de pionniers. Le train est inconnu ; tout se porte à dos d'homme (chaque unité d'infanterie a environ 200 porteurs).

L'armement est bigarré : pour l'infanterie beaucoup de fusils d'Europe

se chargeant par la culasse, des Mauser, des Remington, des Enfield, des Winchester, des Henry-Martini, des Peabody et même des Wetterli, au total environ 500 000 fusils. L'artillerie possède des pièces de 40, 50, 60, 75, 80, 90 mm. des systèmes Krupp, Nordenfeldt, Hotchkiss, etc., ainsi que des mitrailleuses Gatling.

En somme, cette armée n'est pas bien terrible, au contraire, et les puissances alliées auront beau jeu. Néanmoins les difficultés ne s'aplaniront pas toutes seules et la politique des peuples dits civilisés trouvera un adversaire sérieux dans celle d'un peuple peut-être barbare, mais qui ne demandait qu'à vivre tranquillement.

M. W.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Expériences de tir d'infanterie.

En 1896, 1897 et 1898 les compagnies d'instruction de l'école de tir de Bruck sur la Leitha se sont livrées à des expériences pratiques de tir qui ont apporté des éclaircissements sur divers problèmes concernant la conduite du feu et du combat, problèmes dont les récents événements ont encore accentué l'importance.

La *Vedette* du 12 août 1900 a publié un très intéressant article sur la nature et les résultats de ces expériences. Permettez-moi d'en donner connaissance à vos lecteurs.

Première expérience. Dans le combat aux courtes distances (jusqu'à 600 m.), éventuellement jusqu'à 800 m., l'efficacité du tir est-elle suffisante en conservant la hausse du but en blanc (500 pas), ou cette efficacité est-elle supérieure en faisant emploi de la hausse réelle.

On a fait tirer deux subdivisions placées dans les mêmes conditions, mais l'une avec la hausse du but en blanc, l'autre prenant la hausse réelle.

Aux distances de 700 pas et en dessous, la différence des touchés fut pour ainsi dire nulle. Aux distances de 500 et 300 pas, la subdivision tirant avec la hausse du but en blanc obtint de meilleurs résultats que l'autre. Cette constatation a été faite dans un tir que l'on peut considérer comme un véritable tir sur cibles. Si donc l'on se base sur un tir de ce genre pour en déduire les effets du tir de combat, on conclura de l'expérience que jusqu'à la distance de 700 pas, l'efficacité est obtenue avec la seule hausse du but en blanc.

Deuxième expérience. Rechercher l'influence des divers genres de feux relativement aux résultats du tir. Trouver le mode qui fournit le maximum

d'effet dans le moindre temps et avec la moindre consommation de munitions.

La conclusion fut que l'accélération du feu ne produit pas un effet supérieur. Le pour cent des touchés est le même avec un feu lent qu'avec un feu nourri, ou du moins la différence est tout à fait insignifiante.

L'expérience avait été organisée sur la base suivante : chaque homme, dans l'espace d'une minute, tira en moyenne :

Feu de salve lent, en ordre serré, 2 coups.

» rapide, » 3 »

Feu d'une cartouche lent, en tirailleurs, 1 à 5 coups.

» rapide, » 3 »

Feu de vitesse, 9 coups.

Troisième expérience. Dans quelle position les feux de salve d'une subdivision en ordre serré donnent-ils le meilleur résultat?

Le nombre des touchés augmente dès que les rangs de la subdivision prennent des positions telles que la mise en joue se fait à des hauteurs différentes.

Ce fait montre que l'on devrait vouer aux feux étagés une attention particulière.

Quatrième expérience. Résultats comparés des divers genres de feux exécutés par une subdivision en ordre serré.

L'expérience a été répétée vingt-deux fois. Elle a abouti aux résultats suivants :

Feux de salve lents, touchés 29,73 %.

» rapides, » 24,06 »

• Feu de magasin, » 24,34 »

Cinquième expérience. Elle a porté sur la précision de l'arme et sur l'importance tactique du feu aux grandes distances, ainsi que sur les moyens d'utiliser celui-ci le plus avantageusement.

Des expériences isolées, faites de 1600 à 2200 pas, ont donné les résultats suivants :

1. Les subdivisions d'une compagnie devant former la ligne de tirailleurs s'avancant sur terrain plat peuvent être complètement anéanties en trois minutes par deux subdivisions ennemies tirant en moyenne cinq cartouches par homme.

2. Une demi-compagnie, formant la réserve de compagnie et suivant à 200 pas en ligne, peut être anéantie en une minute et demie par une compagnie ennemie tirant trois cartouches par homme.

3. Une compagnie (réserve de bataillon), formée en colonne par demi-compagnie et marchant à 400 pas en arrière de la réserve de compagnie, perd en trois minutes le 50 % de son effectif sous le feu d'une compagnie ennemie tirant cinq cartouches par homme.

4. Une ligne de 108 hommes marchant sur un rang perd en trois mi-

minutes le 50 % de son effectif sous le feu d'une compagnie ennemie tirant cinq cartouches par homme.

5. Une compagnie qui avance, ayant ses sections sur une même ligne, sous le feu d'une compagnie ennemie tirant cinq cartouches par homme, perd en trois minutes le 10 % de son effectif.

Cette dernière expérience semble démontrer que la formation en sections marchant à la même hauteur est la plus favorable contre le feu aux grandes distances.

Sixième expérience. Quelle est la meilleure formation pour la ligne de tirailleurs ?

On dirigea un feu de tirailleurs lent sur des lignes de tirailleurs peu serrées, sur des lignes de tirailleurs serrées et sur des groupes de tirailleurs à 640 pas. Les touchés furent, en moyenne, de 14,15 %, 31,43 % et 26,19 %.

Septième expérience. Quelle est l'efficacité du feu de l'infanterie contre l'artillerie à de grandes distances ?

Les cibles représentent une demi-batterie en batterie.

Quatre pelotons dirigent sur elles, à des distances de 2700, 2100, 1700 et 1600 pas, des feux de salve d'une durée de trois minutes et obtiennent 0,56, 3,15, 5,8 et 7,89 % de touchés.

Un feu de tirailleurs rapide fut dirigé pendant trois minutes sur une demi-batterie placée à une distance de 2100 pas, par un peloton de tirailleurs brûlant en moyenne 13,9 cartouches par homme.

Répété onze fois, l'exercice donna 5 % de touchés. Chaque groupe de tirailleurs tirait sur une pièce différente.

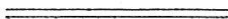
Lorsque tous les groupes tiraient sur la même pièce, le nombre des touchés s'élevait à 6,4 %.

Les essais que nous venons d'esquisser mettent sous les yeux de la troupe, d'une façon pratique, les effets du tir ajusté; elles lui montrent d'abord l'influence sur le nombre des touchés de la hauteur du but et de la mise en joue, ainsi que celle de la profondeur et de la densité du but.

Secondement, ils prouvent la supériorité du feu d'une cartouche sur le feu de salve.

Pour le tir comme pour les autres branches d'instruction, la troupe doit être formée en vue de la guerre.

Le dressage en vue de la parade peut être un moyen de discipline; mais si le feu est le principal facteur du combat, le tir doit être aussi, dans l'instruction de la troupe, la branche principale.



CHRONIQUE FRANÇAISE*(De notre correspondant particulier.)*

L'expédition de Chine. — La promotion « des manœuvres ». — Les manœuvres d'armée. — Menus faits. — Les effets des projectiles actuels.

La division expéditionnaire de Chine a été constituée partie avec des troupes de la marine, partie avec des troupes de l'armée de terre, partie enfin avec des engagés volontaires. On a offert une prime de 200 francs à qui voudrait contracter un engagement pour la durée de la campagne. Peu, bien peu se sont présentés : le contingent fourni par Paris ne s'est pas élevé à 200 hommes. Le chiffre total a été si faible que, d'une part, on l'a caché avec le plus grand soin, et que, d'autre part, on continue à recevoir les inscriptions, alors qu'il avait été précédemment décidé et publié que la liste en serait close à la fin de juillet. Il y a plus : nombre de volontaires inscrits ne se sont pas rendus à leur corps, prétend-on, sous prétexte qu'ils se sont engagés pour la durée de la guerre, et qu'il n'y a pas de guerre ou ce qui peut légalement s'appeler de ce nom.

Autre... désagrément : certains officiers, et non des moins haut placés dans la hiérarchie, se sont dérobés à l'honneur de faire partie de cette expédition : il y a eu à ce sujet une scène très vive entre le général Bailoud et un des lieutenants-colonels qui avaient été désignés pour servir sous ses ordres. On le raconte du moins, et telle récente mutation, frappant l'officier en question d'une sorte de disgrâce, semble confirmer ce récit.

Le choix du général Voyron comme commandant de la division envoyée en Chine, a un peu surpris les personnes qui ignorent les relations personnelles de cet officier avec le Président de la République. On a critiqué le titre de « commandant *en chef* » qui lui a été décerné, faveur quelque peu exorbitante et qui lui confère des avantages marqués. Aussi bien considère-t-on toute campagne comme devant profiter à ceux qui en prennent part : c'est un honneur très recherché, malgré les actes de défaillance tout à fait exceptionnels dont j'ai parlé. Déjà même, presque avant d'être partis, certains ont reçu des récompenses ou des distinctions qu'il leur aurait fallu attendre pendant assez longtemps encore s'ils étaient restés dans les postes qu'ils occupaient : on les payait par avance de leur dévouement.

La mise en route a été solennelle. Le chef de l'Etat est allé à Marseille saluer les soldats. C'est le renversement du : *Ave, Cæsar, morituri te salutant*. On a trouvé que c'était beaucoup de tapage et d'acclamations pour des gens qui allaient tout simplement faire leur devoir. Il est vrai qu'on

ne voulait pas être en reste avec l'empereur d'Allemagne et que le gouvernement cherche toutes les occasions de prouver sa sympathie pour l'armée. Il est évident que nous aimons tresser des couronnes à nos militaires. Jusqu'à présent, on les leur décernait à leur retour, qu'ils les eussent méritées ou non. On a pensé, cette fois, qu'il était tout aussi sûr de leur en décerner par avance, en bloc. Peut-être n'a-t-on pas eu tort.

Etant données les compétitions, qui ont été ardentes, on était curieux de savoir comment le ministre désignerait les élus. Il s'est montré fort éclectique. A côté de réactionnaires avérés, qu'il a expédiés là-bas comme s'il voulait s'en débarrasser, il y a envoyé des hommes qui s'étaient compromis dans l'Affaire, ou dont les opinions libérales ne sont un mystère pour personne : c'est tout l'un ou tout l'autre, et on peut dire que les opinions extrêmes sont représentées, non les opinions moyennes. Assez drôle de mélange, en somme, dont on ne voit pas très bien ce qui résultera.

Et, d'ailleurs, sortira-t-il quelque chose de tout cela ? La guerre ne sera-t-elle pas terminée, au moins provisoirement, quand ce monde panaché, états-majors et troupes, débarquera sur le continent jaune ? Et acceptera-t-il qu'elle soit terminée ? Les convoitises allumées se résigneront-elles à cette extinction prématurée ? Se rembarquera-t-on sans avoir essayé le tir rapide du 75, sans avoir déballé les lauriers qu'on a emportés dans ses cantines ? Quelques personnes pensent que le grand déploiement des forces internationales aura agi par sa grandeur même, et qu'on ne trouvera peut-être pas de résistance. Chacun s'en retournant chez soi, on laissera quelqu'un pour veiller au maintien du bon ordre. Au lieu d'y employer un détachement cosmopolite, comme pour la Crète, il s'est trouvé un publiciste, — M. Marcel Monnier, l'explorateur bien connu, — pour conseiller (dans le *Temps* du 30 août) de recourir à la Suisse. Il voudrait qu'elle fournisse la garde de police chargée d'assurer l'exécution des conventions à intervenir. N'est-ce pas à votre pays déjà qu'on avait offert la direction des affaires de Crète et n'avait-on pas proposé au regretté Numa Droz d'y représenter, à titre de haut commissaire, les puissances européennes ?

On a critiqué assez justement le manque d'homogénéité de l'infanterie fournie par l'armée de terre. Elle forme, en effet, trois groupes distincts : les coloniaux, les zouaves, la ligne. De plus, telle compagnie des bataillons de ligne, au lieu d'atteindre l'effectif normal de 250 hommes, en compte seulement 210, 220 ou 230, par suite de l'insuffisance des volontaires. Quant à l'infanterie coloniale, on dit que les soldats qui en ont été prélevés pour être expédiés en Chine étaient, sinon tous, du moins beaucoup, « à la veille de venir refaire en France leur santé ébranlée. Ils sont donc partis à une époque de l'année où ils étaient très fatigués. Les effectifs se fondent, et, d'après les évaluations d'officiers de cette arme qui vont aller

les rejoindre, les maladies, les blessures et les décès ont dû les atteindre au point que les bataillons ne sont pas certainement en état de mettre plus de 400 hommes valides en ligne ». On voit que la *France militaire*, de qui sont ces doléances, n'est pas précisément optimiste. On ne saurait prétendre qu'elle ait tout à fait tort.

* * *

Contrairement aux usages, le général André a fait une grande promotion à la fin d'août. C'est celle qui avait habituellement lieu en septembre, à l'issue des grandes manœuvres. Pour la première fois, cette année, on verra des officiers conduire sur les champs de bataille (fictifs) des hommes qu'ils ne connaissaient pas huit jours auparavant. Cette expérience d'improvisation du commandement ne manque pas d'intérêt. Elle a en tous cas le mérite de se rapprocher de ce qui se passera forcément à l'ouverture d'une campagne. Dès le jour de la mobilisation, et ne fût-ce que par le fait soit de l'incorporation des réservistes, soit de la création de nouvelles unités, un grand nombre de chefs se trouveront avoir sous leurs ordres un personnel qu'ils ne connaîtront pas et qui ne les connaîtra pas davantage.

D'ailleurs, tout, dans les manœuvres de cet automne, aura le caractère d'une improvisation. Le général Brugère a été tardivement désigné pour en prendre la direction, et il a été remplacé « au pied levé » par le général de Négrier. Le théâtre des opérations n'a été reconnu et les dispositions générales n'ont été arrêtées que dans les derniers jours d'août, et certains régiments ont eu à commencer, dès le 1^{er} septembre, leurs mouvements de concentration. A la vérité, le terrain sur lequel se déroulera la lutte est fort connu. Il est bien rare que deux années s'écoulent sans qu'il soit sillonné par des évolutions de troupes. Néanmoins, tout est loin d'être prévu, arrangé, concerté. Les « Instructions » que les « Directeurs des manœuvres » ont coutume de rédiger ont vu le jour très tardivement et sont parvenus aux corps de troupe après que certains de ceux-ci, sinon la plupart, avaient quitté leur garnison¹. Je n'y vois, pour ma part, aucun mal, convaincu que les guerres de l'avenir, plus encore que celles du passé, nous réservent l'obligation de modifier, en cours d'exécution, soit nos formations, soit nos procédés tactiques. On doit envisager cette éventualité, et de l'avoir produite cette année, c'est une expérience qui vaut d'être suivie de près. Je me propose de vous soumettre, le moment venu, les observations que j'aurai recueillies en Beauce.

* * *

¹ Je compte consacrer aux manœuvres d'armée ma chronique de novembre. J'aurai alors l'occasion de parler de l'« Instruction » rédigée par le général Brugère, document qui donne matière à diverses observations, quoique, dans son ensemble, il ne contienne rien de bien saillant.

Pour en revenir aux promotions, j'y relève la nomination au grade de général des colonels Percin et Naquet, réparation tardive d'injustices imputables à des causes étrangères au bien du service et à l'intérêt de l'armée. Je vois aussi que le commandement de l'Ecole de Versailles, exercé successivement par MM. de Maistre, d'Astier de la Vigerie, de Guéleran, est confié à un lieutenant-colonel qui n'a pas de particule. Ça n'a l'air de rien, c'est pour cela pourtant, je pense, c'est parce qu'il n'a aucun titre qu'on a été le choisir et qu'on l'a appelé à ce poste de confiance.

* * *

Le ministre fait peu parler de lui, en ce moment : son attitude est extrêmement effacée. Un seul détail à noter : le 26 août, il réunissait à sa table 200 officiers et *sous-officiers* de la 10^e division, qu'il commandait avant d'appartenir au cabinet. Une quinzaine d'adjudants, un sous-chef de musique, un tambour-major (on sait que le général André a du goût pour la musique : il joua du violon en son temps), une demi-douzaine de sergents-majors, une demi-douzaine de sergents, un fourrier, un maître d'escrime, au total une trentaine de représentants des cadres subalternes, s'assirent à la même table et se régalerent du même menu que leurs généraux et leurs colonels. Déjà, quand il commandait le 5^e d'artillerie, le colonel André conviait à ses agapes des maréchaux-des-logis de son régiment. Il manifeste ainsi sa conception démocratique de la hiérarchie. Il ne paraît pas croire, comme d'autres, qu'il soit nécessaire de séparer par une démarcation presque infranchissable le sous-officier de l'officier. Mais alors pourquoi s'arrêter en chemin et exclure le pauvre pioupiou de l'honneur de goûter de la cuisine ministérielle, *epulas accumbere divum* ?...

* * *

Quelques nouvelles plus ou moins importantes :

L'organisation de l'artillerie vient d'être l'objet de modifications assez importantes, dont le caractère ou le résultat est de continuer à enlever à la composition des corps de troupes la fixité et l'uniformité que lui avaient attribuées les lois en vigueur. Celles-ci, d'ailleurs, n'ont pas été rapportées, et pourtant, par suite du décret du 14 juillet dernier, le 10^e bataillon, primitivement à six batteries, et naguère réduit à cinq, se trouve maintenant ramené à quatre. Quant aux 8^e, 12^e, 31^e et 39^e régiments de l'arme, ils sont atteints par une nouvelle répartition des batteries à cheval : le 8^e et le 31^e en perdent chacun deux, le 12^e et le 39^e en reçoivent chacun deux. Par compensation, trois batteries montées du 12^e passent au 8^e.

— Les bicyclistes ne figurent pas aux manœuvres de cette année. C'est d'autant plus étonnant qu'ils avaient pris brillamment part à celles de 1897 et de 1898. (On se rappelle que la fièvre aphteuse avait été le prétexte, et l'affaire Dreyfus, la cause, de la suppression des manœuvres de 1899.) Les compagnies commandées par le capitaine Gérard y avaient

montré de quoi elles étaient capables, et la bicyclette pliante inventée par ce brillant officier avait fait preuve de qualités incomparables d'endurance et de souplesse.

A la suite de ces expériences, que l'armée avait suivi avec une attention soutenue, le Ministère avait manifesté l'intention de créer des compagnies cyclistes, et le Parlement n'avait pas marchandé les crédits nécessaires pour cette création qui avait toutes ses sympathies.

Cependant, on ne tarda pas à apprendre que l'état-major était secrètement hostile à une innovation dont il n'avaient pas eu l'initiative; il comptait, une fois les fonds votés, les détourner de leur destination. Ces noirs desseins arrivèrent aux oreilles de la Commission du budget. Aussi le rapporteur protesta-t-il contre leur réalisation, et voici comment il s'exprime là-dessus, à la page 271 de son rapport :

Il importe de s'entendre. Le crédit que nous accordons est destiné à la création de deux unités nouvelles, et non à un supplément de dépenses des unités existantes.

Si les unités nouvelles n'étaient pas créées, le crédit tomberait forcément en annulation. Il y aurait lieu de le regretter, et le refus d'employer la somme réclamée à un usage normal, dans les termes où le gouvernement le demandait, pourrait faire croire à une mauvaise volonté fâcheuse pour une innovation utile. Nous croyons savoir pourtant qu'on y a songé. Pour quel motif? Nous craindrions de paraître imaginer un prétexte peu sérieux en invoquant le cas où l'on évoquerait la réduction des effectifs; comme si deux cents hommes de plus ou de moins pouvaient compter comme une différence sérieuse sur les 360 000 hommes de l'infanterie!

En résumé, nous nous croyons en droit de compter que ces 75 000 francs seront affectés à l'emploi pour lequel on les a demandés au Parlement.

M. Pelletan se faisait des illusions. Soit que les remaniements de l'état-major aient fait perdre de vue la question, soit qu'ils n'aient pas modifié l'esprit qui règne en haut lieu, soit que le général André n'ait pas été mis au courant du conflit ou qu'il ne s'y intéresse pas, les compagnies de cyclistes n'ont pas encore été créées. L'occasion était pourtant bonne pour leur donner le baptême du feu... à blanc!

— Une étoile cousue sur la manche servira d'insigne distinctif aux éclaireurs de la cavalerie. On ne s'est pas mis en grands frais d'imagination en adoptant cette étoile : les troupes d'administration la portent déjà au collet.

— La loi du 2 juillet a réglé et unifié la situation militaire des « archivistes des bureaux d'état-major », des « gardes d'artillerie », des « adjoints du génie », des « officiers d'administration ». C'est sous cette dernière dénomination qu'ont été rangées toutes les précédentes catégories. Je ne vois pas qu'il y ait là autre chose qu'un changement d'étiquette. On n'en a pas moins fait un certain bruit autour de cette réforme. Mais je me rap-

pelle les débats passionnés du Parlement, les violentes polémiques de presse auxquels a donné lieu jadis telle insignifiante question, aujourd'hui oubliée : celle de savoir, par exemple, si les capitaines d'infanterie devaient être montés ou non. Et j'en conclus que le tapage qu'on fait autour de certaines propositions de loi est souvent fort artificiel et superficiel.

— Le ministre a décommandé les exercices du service de santé comme faisant en quelque mesure double emploi avec les grandes manœuvres. Il a prescrit, d'autre part, de donner de nombreuses dispenses aux réservistes, en raison de l'Exposition.

* * *

Je crois avoir déjà eu l'occasion de dire ce que je pensais des livres de MM. les docteurs H. Nimier et Ed. Laval. Ces savants médecins s'y sont montrés balisticiens médiocres, ce qui n'a rien de bien étonnant, mais pourquoi diable aussi se sont-ils mêlés de parler de choses qu'ils ne peuvent pas connaître, et qu'ils n'ont pas besoin de connaître ? On leur aurait plus justement reproché, sans doute, de ne s'être pas montrés d'impeccables logiciens et d'avoir, à la suite d'une discussion souvent confuse, admis des conclusions quelque peu aventurées. J'ai donc hâte d'ajouter que, sans avoir rien à rétracter du jugement sévère que j'ai porté sur l'œuvre de M. Nimier et de son élève, j'ai fort apprécié le travail que le premier vient de publier dans la *Revue scientifique* (numéro du 18 août) sur « les effets des projectiles actuels ». En voici les conclusions :

De l'expérience des dernières guerres, il ressort que les effets des projectiles actuellement en service n'ont été ni aussi terribles que certains se plaisent à le répéter, ni aussi anodins que d'autres le font espérer. S'il nous est permis de dire notre sentiment, nous estimons que :

1^o La balle actuelle d'infanterie, aussi meurtrière que ses devancières, est, par contre, moins efficace qu'elles en tant que simple mise hors de combat des blessés ;

2^o Les effets de l'artillerie actuelle seront, sans doute, en campagne, bien loin de justifier les espérances basées sur les seuls tirs dans les polygones.

Voilà qui est net, et la discussion se trouve ici sur un terrain solide. La question des effets vulnérants de l'armement actuel est une des plus intéressantes qu'on puisse traiter, mais ce n'est pas dans le cadre d'une chronique qu'on peut épuiser un sujet de cette importance. Nous ne pouvons, au cours de ces causeries rapides, que signaler les études qui se produisent, résumer les travaux que nous avons occasion d'examiner, afin que chacun de nos lecteurs voie le parti qu'il en peut tirer.

